



OFFRE VALABLE  
DU 22 MARS AU 15 MAI 2021

# VOS PNEUS GARANTIS 40.000 KMS ET GÉOMÉTRIE REMBOURSÉE\*

PNEUS BRIDGESTONE CONCERNÉS PAR L'OFFRE

**POTENZA  
SPORT**

**TURANZA  
T005**

**WEATHER CONTROL  
A005 EVO**



PREMIÈRES QUALITÉ GARANTIE

**BRIDGESTONE**

Des solutions pour votre mobilité

OFFRE  
DÉDIÉE AUX  
PROFESSIONNELS

L'offre « Bridgestone Garantie 40.000KM » consiste à garantir minimum 40.000 km parcourus en 3 ans maximum avec vos nouveaux pneus Bridgestone ainsi que le remboursement de la géométrie effectuée à l'occasion de la pose dédits pneus, à hauteur de 40€ HT.

Pneus Bridgestone concernés par l'offre : Potenza Sport, Turanza T005, Weather Control A005 et Weather Control A004 Evo

## COMMENT FONCTIONNE LA GARANTIE ?

Vous achetez 2 ou 4 pneus Bridgestone concernés par l'offre et faites un contrôle de géométrie.

1. Après l'envoi de vos justificatifs d'achat de pneus ET de contrôle de géométrie, Bridgestone vous rembourse ce contrôle de géométrie à hauteur de 40€ HT, (sous forme d'un bon d'achat en lettre chèque à valoir dans le point de vente de votre achat) et vous inscrit au programme de garantie kilométrique.
2. Après 20.000 km, vous effectuez la permutation de vos pneus avant-arrière.
3. Si vos pneus sont usés et doivent être remplacés avant d'avoir atteint les 40.000 km garantis, Bridgestone vous rembourse le prorata de kilomètres non parcourus.

**Exemple :** Vous avez acheté 4 pneus Bridgestone Turanza T005 à 100€ l'unité, soit une dépense de 400€. Au bout de 30.000 km, vos pneus sont usés et vous devez les changer. Bridgestone vous rembourse l'équivalent des 10.000 km non parcourus, soit 25% des kilomètres attendus, soit 25% de la valeur initiale des pneus. Bridgestone vous rembourse 100€ sous forme d'un bon d'achat à valoir dans le point de vente de votre achat.

## MODALITÉS DE L'OFFRE BRIDGESTONE GARANTIE 40.000KM

Bridgestone Europe NV/SA Succursale France, société de droit étranger au capital de 2.063.962.780,12 €, ayant son établissement principal sis 19 rue d'Arcueil, CP 30450, 94593 Rungis Cedex, et immatriculée au - R.C.S. de Créteil sous le numéro 842 476 277 [ci-après désignée la «Société Organisatrice» ou «Bridgestone»), propose une garantie kilométrique du 22 mars 2021 au 15 mai 2021 pour l'achat de 2 ou 4 pneus Bridgestone été (Potenza Sport ou Turanza T005), ou toutes saisons (Weather Control A005 ou Weather Control A005evo) [ci-après «l'Offre»]. Cette Offre est valable uniquement dans les points de vente Firststop participants et est réservée aux professionnels exerçant en France Métropolitaine (à l'exclusion des loueurs).

### L'offre s'articule en 2 parties :

1. L'obtention du certificat de garantie et le remboursement du contrôle de géométrie à hauteur de 40€ HT maximum sous la forme d'un bon d'achat en lettre chèque à valoir dans le point de vente de votre achat
2. L'activation de la garantie en cas de constatation d'une usure prématurée des pneumatiques, et le remboursement au prorata des kilomètres non parcourus sous la forme d'un bon d'achat en lettre chèque à valoir dans le point de vente de votre achat.

### COMMENT OBTENIR VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE ?

1. Achetez et faites monter simultanément entre le 22/03/2021 et le 15/05/2021, dans un des points de vente Firststop participant à l'offre, 2 ou 4 pneus parmi les profils Bridgestone Potenza Sport, Turanza T005, Weather Control A005, Weather Control A005Evo.
2. Réalisez dans le même centre Firststop un contrôle de géométrie (et un réglage si nécessaire) pour attester du bon réglage du véhicule au moment de la pose.
3. Connectez-vous sur [www.garantie-40000km.bridgestone.fr](http://www.garantie-40000km.bridgestone.fr) avant le 22/05/2021 muni de :
  - a. Votre facture d'achat et de montage (faisant apparaître la date de la facture, les références et quantités de pneus Bridgestone achetés, l'immatriculation de votre véhicule, le contrôle de géométrie et le réglage le cas échéant),
  - b. Votre bilan de géométrie fourni par votre garagiste Firststop,
  - c. Votre carte grise au même numéro d'immatriculation que votre facture,
4. Remplissez le formulaire de participation en renseignant vos coordonnées complètes et téléchargez une photo lisible et complète des éléments listés ci-dessus.

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre certificat de garantie par e-mail et votre bon d'achat en lettre chèque à hauteur de 40€ HT à valoir dans le point de vente de votre achat sous 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre demande.

La garantie expire au bout de 3 ans à compter de la date de la demande, soit au plus tard le 22/05/2024 pour une demande effectuée le 22/05/2021.

### COMMENT ACTIVER VOTRE GARANTIE ?

Si vous constatez une usure prématurée (témoin d'usure atteint), nécessitant un changement avant d'avoir roulé 40.000 km, et que vous souhaitez activer votre garantie :

1. Rendez-vous à nouveau sur [www.garantie-40000km.bridgestone.fr](http://www.garantie-40000km.bridgestone.fr) muni des éléments suivants :
  - a. Votre certificat de garantie obtenu lors de votre inscription.
  - b. La preuve (facture) de la permutation à 20.000Km
  - c. La facture d'achat de vos nouveaux pneumatiques (de la marque de votre choix): L'achat et le montage devront avoir été faits dans le même centre Firststop que le premier achat.
2. Renseignez le numéro de votre certificat dans la zone prévue à cet effet sur le site et téléchargez les éléments listés ci-dessus.

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre bon d'achat en lettre chèque à valoir dans votre point de vente par voie postale dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre dossier conforme.

Le montant du remboursement sera calculé au prorata des kilomètres non parcourus (sur la base de 40.000 km).

Pour toute demande concernant le remboursement, vous devez écrire à [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant dans l'objet du mail «N°2698 - Offre Bridgestone Garantie». Toute réclamation devra être faite avant le 31 juillet 2024, l'opération sera définitivement clôturée à compter de cette date.

Le remboursement ne pourra pas s'appliquer dans les cas suivants :

Utilisation sur circuit ou hors route, Vol, Crevaison, Vandalisme, Usures non régulières, Changement de propriétaire du véhicule pendant l'opération, Mauvaise prestation par le revendeur lors du montage, de l'équilibrage, du contrôle de parallélisme ou de la permutation des pneus, Mauvais état mécanique du véhicule au niveau des roulants (amortisseurs usés, jeu dans la direction ou tout autre organe mécanique de la liaison au sol).

L'usure doit être régulière d'un épaulement à l'autre, sans trace de sous-gonflage ou de défaut de géométrie, ni trace d'arrachement de gomme ou de plat sur la bande de roulement.

De plus, il est précisé que tout pneumatique qui est estimé à moins de 30 000 km pourra faire l'objet d'un examen approfondi par Bridgestone. Il est donc nécessaire de conserver ses pneumatiques jusqu'à la validation de la demande, pour permettre un examen éventuel.

Règlement complet de l'opération disponible sur [www.garantie-40000km.bridgestone.fr](http://www.garantie-40000km.bridgestone.fr)